## [Traduction]

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, c'est un privilège pour moi de prendre part au débat cet après-midi. Je voudrais féliciter chaleureusement mon collègue et porte-parole de la petite entreprise, le député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek), pour sa motion. Il ne mâche pas ses mots et frappe juste. Même le ministre d'État (petite entreprise) (M. Abbott) a déclaré qu'il n'était pas entièrement d'accord avec tout ce qui a été dit—on ne s'y attendait pas vraiment—mais qu'il est certainement d'accord avec le texte de la motion. Cette motion donne au ministre et à son ministère la possibilité de prendre la défense du gouvernement, d'exposer leur point de vue et de faire savoir à la population que beaucoup d'entre nous se préoccupent grandement de la petite entreprise canadienne. Nous estimons qu'on doit l'assister dans toutes la mesure du possible.

## • (1742)

Ce n'est pas seulement en ma qualité de député que j'ai le plaisir d'aborder ce sujet. Avant d'être élu à la Chambre des communes, j'exploitais un petit commerce dans un petit village de la circonscription de Parry Sound-Muskoka. Je connais donc les nombreux problèmes qui se présentent à ce niveau. Il est certain que les mêmes problèmes se posent aux collègues du secteur que je pratiquais, celui de l'assurance générale et de l'immeuble. C'est surtout le parti conservateur qui a su assister la petite entreprise et parler en son nom.

On peut dire d'ailleurs de mon parti qu'il s'est vraiment fait le champion de la petite entreprise. Et c'est tout à fait normal, car elle joue un rôle énorme dans notre économie. Environ 55 p. 100 de tous les établissements de commerce du Canada peuvent être considérés comme de petites entreprises et constituent donc pour l'état une importante source de recettes. Le gouvernement n'a pas jugé bon de leur accorder beaucoup d'importance, et surtout pas la place qui leur reviendrait. J'estime que les petites entreprises constituent l'armature de notre économie. Si le gouvernement voulait bien ouvrir les yeux et appliquer certaines des excellentes mesures économiques proposées dans la motion, les petites entreprises pourraient dépanner notre économie, redonner courage aux chômeurs et remettre un peut d'équilibre dans nos échanges internationaux.

Vu la place importante qu'elles tiennent dans notre économie, le gouvernement a daigné créer il n'y a pas tellement longtemps un ministère d'État à la petite entreprise. Je tiens à signaler et à appuyer énergiquement la création, demandée dans la motion, d'un secrétariat de la petite entreprise indépendant du ministère de l'Industrie et du Commerce. Cette mesure n'exige pas d'effectifs accrus, mais simplement un changement dans l'importance attachée à la petite entreprise.

Un secrétariat consacré à la petite entreprise servirait de fil conducteur aux nombreux chefs d'entreprises qui actuellement dépensent beaucoup de temps et d'argent à essayer de se retrouver dans le dédale de la bureaucratie officielle ou essaient désespérément de se dégager du pétrin où les plonge la multitude des procédures contraignantes imposées à la petite entreprise. Pour être brutal, monsieur l'Orateur, je dirai que le secrétariat mettrait les chefs d'entreprises à l'abri de ces tergiversations si fréquentes du gouvernement, qu'il s'agisse de déclencher des élections ou de trouver des solutions à nos problèmes économiques.

## Petite entreprise

J'ai été heureux d'entendre le ministre dire que le secrétariat était à présent ouvert, et qu'il était relié aux chefs des petites entreprises par une ligne téléphonique directe qu'ils peuvent utiliser gratuitement. J'espère qu'un grand nombre d'entre eux profiteront de cet avantage. Le ministre a déjà donné le numéro de téléphone à signaler, mais pour qu'il soit à nouveau inscrit au compte rendu je rappelle que c'est le n° Zenith 03200. Si quelqu'un a des difficultés, espérons qu'il se renseignera. Si le secrétariat ne peut pas fournir toutes les solutions, j'espère que tous les hommes d'affaires s'aboucheront alors avec leur député en lui demandant d'intercéder pour eux.

Le secteur de la petite entreprise comprend toute une gamme d'entreprises de divers secteurs d'activité allant du tourisme à la construction et de l'agriculture à la fabrication. Comme je représente le paradis pittoresque de Parry Sound-Muskoka, il m'appartient de souligner à l'attention de la Chambre la situation des petites entreprises de tourisme. Lorsqu'on parle de tourisme, on évoque immédiatement l'image d'entreprises relativement modestes, et ce à juste titre, car qui dit tourisme dit en général entreprises conçues sur une petite échelle. Et les difficultés où se trouve à présent l'hôtellerie est le triste reflet de la négligence et de l'indifférence du gouvernement jusqu'ici à l'égard du secteur de la petite entreprise.

On remarquera cependant que malgré nos déboires économiques, le tourisme est l'un des domaines qui permettrait de redonner de la vigueur à notre économie dépérissante et de la relancer. Il faut également faire remarquer que le tourisme actuellement vient au sixième rang des secteurs d'activité procurant des devises étrangères au Canada. J'ajouterai même que ce secteur d'activité vaut dix milliards de dollars par an au Canada, chiffre contrecarré malheureusement comme nous le révèlent nos statistiques, par nos habitudes de voyage qui nous ont plongés dans un déficit de près de deux milliards de dollars. Les dépenses au chapitre du tourisme au Canada ont tout de même assuré de l'emploi à un million de personnes environ et représentent un investissement annuel de près de 1 milliard et demi de dollars. Plus de cinq milliards de dollars sont versés dans les coffres de l'État. Dans la province de l'Ontario, c'est la deuxième plus importante source de dollars exportés, après l'industrie de l'automobile.

J'ai décrit brièvement l'importance de l'industrie du tourisme dans notre économie et j'ai dit que cette industrie était faite d'entreprises de petite envergure. Ayant dit cela, monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question simple, mais réaliste. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas voulu reconnaître l'importance de cette industrie? Est-ce parce qu'elle est constituée d'un grand nombre de petites entreprises? Pourquoi le secteur du tourisme est-il confiné dans un recoin du ministère de l'Industrie et du Commerce? Je vais plus loin et je prends la liberté de proposer que la motion prévoie la création d'un ministère indépendant du tourisme. Je ne demande pas d'accroître la bureaucratie, mais seulement de transférer le personnel du ministère de l'Industrie et du Commerce pour en faire un organisme indépendant.

Un tel ministère pourrait mieux prendre en main les questions qui intéressent les nombreuses entreprises qui sont engagées dans l'industrie du tourisme. Il pourrait également mener des études approfondies sur une des industries les plus dynamiques qui deviendra bientôt une des plus grandes sources de recettes pour le Canada.